

C 08/2020

Vevey, le 8 juin 2020

Ne pas diffuser
Ce document doit au préalable être traité en séance du
Conseil communal du jeudi 18 juin 2020


Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

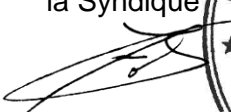
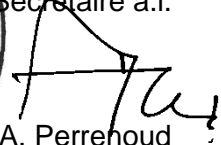
La Municipalité a pris connaissance de l'interpellation de Mme Muriel Higy-Schmidt, intitulée « Primes d'assurances maladies pour recrues et civilistes, et si on évitait des primes inutiles ? » qui a été déposée à la séance du Conseil communal du 14 mai 2020.

Questions de l'interpellatrice :

- Améliorer l'information des personnes concernées et de leurs familles en encourageant les personnes astreintes au service militaire ou civil à demander la suspension du paiement des primes à leur assurance ?
 - **Réponse :** La Municipalité décide de publier cette information sur le site internet de la Ville www.vevey.ch et de la relayer par le biais de la page Facebook officielle de la Commune.
- De faire parvenir aux personnes concernées un courrier les informant de la possibilité de suspension des primes et des démarches à effectuer, qui pourrait être jointe au courrier adressé à l'accession à la majorité ?
 - **Réponse :** La Municipalité décide d'informer par courrier les nouveaux citoyens suisses (18 ans) par le biais d'un courrier qui sera envoyé dans le courant de l'automne avec l'invitation à la soirée d'accueil des nouveaux habitants.
 -
- Joindre une lettre type demandant la suspension du paiement des primes durant la période concernée ? »
 - **Réponse :** La Municipalité décide de publier une lettre type à télécharger sur le site internet www.vevey.ch.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 8 juin 2020

Au nom de la Municipalité
la Syndique  le Secrétaire a.i.

 Elina Leimgruber  P.-A. Perrenoud

Annexe : Lettre type « Suspension de ma couverture d'assurance »